Trélazé, le 17/01/2021

Le chef d'établissement

aux

Parents d'élèves et leurs enfants

Madame, Monsieur,

L'activité pédagogique et éducative du collège est actuellement très perturbée par l'absence de personnels d'enseignement, d'éducation et de service.
En temps normal le remplacement des personnels est satisfaisant, il se trouve que ces derniers jours le nombre d'absences concomitantes a augmenté, les suppléances trop nombreuses ne peuvent pas toutes être honorées.
Beaucoup d'établissements scolaires connaissent actuellement un fonctionnement dégradé.

Pour le collège, le point noir de la semaine sera ce mercredi 19 janvier :

- les permanences habituellement nombreuses vont être multipliées,
- les personnels d'éducation vont manquer,
- le fonctionnement global va être désorganisé.

Les conditions exceptionnelles de ce mercredi ne me permettent pas en l'état d'assurer un encadrement, une surveillance et une sécurité optimale de tous les élèves.
Ce mercredi matin 19 janvier sera réservé uniquement aux enseignants, lesquels vont prévoir la continuité pédagogique pour que votre enfant puisse travailler à la maison.

Je regrette que cette situation complexe et extraordinaire occasionne tant de désagréments pour vous et votre enfant.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Principal

COLLÈGE JEAN ROSTAND
Le Principal
49800 TRÉLAZÉ

Laurent Ayrault